

## CM du 26 juin 2020

---

Présents : G Espie, A Ripépi, Y Bauguil, JL Grèze-Besset, B Molinié, M Boccard, R Canitrot, J Fabre, S Sudres, V Lacombe, D Perez, D Soulié, L Grimal, C Delbruel.

Excusés : J Lacombe, G Foulon

### **1Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 12 juin 2020**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### **1Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2020**

Rappel : il s'agit de l'augmentation du taux communal, soit seulement un pourcentage du taux global d'imposition.

Taxe d'habitation est figée : 10,19% il est pris en charge par l'état sous forme de compensation ( figée 2019) elle restera constante.

Taxe foncière bâti : 10% (taux donné par les impôts )

Taxe foncière non bâti : 55%

Sur la commune un certain nombre d'exonérations sont en vigueur sans aucune remise en cause.

Suite à l'étude comparée au niveau du PSC, la commune de CAMJAC applique les taux parmi les plus faibles de la communauté des communes.

Nécessité d'augmenter les taux pour tendre vers la moyenne du PSC afin d'anticiper une forte augmentation qui risque de nous être imposée.

Il existe une règle d'augmentation qui lie les 3 taxes locales, et limite les effets.

Proposition d'augmentation du taux d'imposition de 4% en 2021.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **1Vote du budget principal Commune 2020**

Voir tableau annexe 1

## **1.1 Fonctionnement**

- Taxe d'habitation (base 425 800€ x taux 8,66%) : 36 874€
- Taxe foncière bâti (base 399299 € x taux 10,6%) : 42 315€
- Taxe foncière non bâti (base 47 000€ x taux 58,28%) : 27 392€
- Total : 106 581€

## **1.1 Investissement**

Dépenses = Recettes = 321 773€

Le budget principal (fonctionnement et investissement) 2020 est approuvé à l'unanimité.

## **1 Vote du budget primitif Assainissement 2020**

Voir tableau annexe 2

### **1.1 Budget fonctionnement**

Dépenses = Recettes = 27 049,50€

### **1.1 Budget investissement**

Dépenses = Recettes = 31 644,96€

Le budget Assainissement (fonctionnement et investissement) 2020 est approuvé à l'unanimité.

## **1 Vote du budget primitif Lotissement 2020**

Voir tableau annexe 3

### **1.1 Budget fonctionnement**

Dépenses = Recettes = 284 217,72€

## 1.1 Budget investissement

Dépenses = Recettes = 280 478,72€

Le budget du lotissement « le Suquet » (fonctionnement et investissement) 2020 est approuvé à l'unanimité.

## 1 Fixation du prix de vente des lots communaux lotissement "Le Suquet" :

PRIX Vente par LOT			
	surface m <sup>2</sup>	PRIX TTC LOT	
lot 1	1 030	40 700,0 €	PRIX mini m2 39,00 €
lot 2	1 122	44 300,0 €	
lot 3	970	38 300,0 €	PRIX moyen m2 39,44 €
lot 4	748	29 500,0 €	
lot 5	749	29 600,0 €	
lot 6	674	26 300,0 €	
lot 7	751	29 700,0 €	
<i>Total</i>	6 044	238 400,0 €	

Le Prix de chaque LOT du lotissement « le Suquet » est approuvé à l'unanimité.

## 1 Questions diverses :

### 1.1 Prochain conseil

L'ordre du jour et la date du conseil municipal sont imposés par décret.

- Ordre du jour : Election des grands électeurs
- Date : 10 juillet 2020,
- Modalités : les modalités seront précisées au plus tôt.

### 1.1 Cas d'un administré

Mr le maire informe le conseil qu'il a demandé à Aveyron Ingénierie un appui juridique pour le conseiller sur la conduite à tenir face à ce cas difficile.

### 1.1 Amicale des Amis des Platanes

Une subvention est accordée par le Crédit Agricole à l'association.